	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Conseil d'Administration du 05 juin 2026	N° 2026-001

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin, le conseil d'administration de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole, dûment convoqué le 27 mai 2026, s'est rassemblé au 88 cours Louis Fargue sur la commune de Bordeaux, sous la présidence de Monsieur Christian BAGATE, doyen du conseil d'administration.

Etaient présents à la séance :

Monsieur Christian BAGATE, Madame Danièle FINORE, Madame Anne LEPINE,
Madame Juliette PEREZ, Monsieur Jérôme PEScina, Monsieur Michel POIGNONEC,
Monsieur Serge TOURNERIE,


Excusés :

Madame Maité CAZAUX représentée par sa suppléante Madame Danièle FINORE,
Madame Zeineb LOUNICI ayant donné procuration à Monsieur Jérôme PEScina,
Monsieur Jean-Marie TROUCHE ayant donné procuration à Monsieur Christian BAGATE.

Étaient absents :

Monsieur Miloud BELKHEIR, Madame Catherine FABRE.

LA SEANCE EST OUVERTE A 09h30

	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Conseil d'Administration du 05 juin 2026	N° 2026-001

ELECTION DU PRESIDENT(E) DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Christian BAGATE, le doyen des membres du conseil d'administration, présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le quorum ayant été vérifié, et conformément l'article 7.6 des statuts de la Régie, les membres du Conseil sont invités à procéder à l'élection du (de la) Président(e) de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole.

Cette élection a lieu au scrutin secret, à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour, l'élection étant acquise en ce cas au plus âgé s'il y a égalité des suffrages (article 7.6 des statuts).

La candidature aux fonctions de Président (e) est ainsi présentée.

Monsieur Jérôme PESKINA présente sa candidature.

Après avoir entendu le candidat Monsieur Christian BAGATE a déclaré le scrutin ouvert, et Monsieur Christian BAGATE procède à l'appel des votants dans l'ordre alphabétique. Chacun d'eux vote dans l'urne unique et signe la feuille d'émargement. Le dépouillement a été effectué par Monsieur Benjamin Roche-Blandin et Madame Aurélie Keller, désignés en qualité d'assesseur.

1er TOUR de SCRUTIN :

Nombre de bulletins déposés dans l'urne.....9 voix

A déduire : Bulletins blancs ou nuls..... 0 voix

Reste pour le nombre de suffrages exprimés.....9 voix

Majorité absolue..... 6 voix


A OBTENU

Monsieur Jérôme PESKINA : 9 voix

Monsieur Jérôme PESKINA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été élu.

En conséquence, à l'issue des opérations électorales auxquelles il vient d'être procédé suivant le procès-verbal annexé à la présente délibération, Monsieur Jérôme PESCINA est proclamé Président de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole.

Fait et délibéré le 5 juin 2026

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</p> <p>PUBLIÉ LE :</p>	<p>Pour expédition conforme, Le Président de séance, Doyen du conseil d'administration,</p>  <p>Monsieur Christian BAGATE</p>
--	---